

Formation des enseignants : le gâchis s'inscrit dans la durée !

La mise en place des ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) qui devait consacrer le retour à une véritable formation professionnelle des enseignants, après l'épisode douloureux de la « mastérisation », pose aujourd'hui plus de problèmes qu'elle n'offre de solutions. Les raisons en sont multiples :

- le gouvernement n'a pas souhaité fixer un cadre national, il y aura donc 30 ESPE pour 30 académies avec des contenus en terme de structures et de formation qui dépendront des contextes locaux (concurrence entre universités partenaires, pilotage plus ou moins serré de la part du rectorat ...) ;
- la place du concours décidée par le gouvernement en M1, fruit d'un compromis scabreux entre les tenants d'un concours en fin de L3 et un concours en fin de M2, maintient la superposition de 2 objectifs difficilement conciliables pour les étudiants : l'obtention d'un concours, la plupart du temps difficile et sélectif et la réussite du master, qui nécessite théoriquement une véritable implication dans une problématique de recherche, le tout en effectuant un stage en responsabilité en M2 ;
- le contexte d'asphyxie budgétaire dans lequel se trouvent la plupart des universités les conduit à réduire singulièrement le volume de la formation et à envisager de supprimer les masters à faible effectif alors qu'il n'existe pas d'harmonisation des formations au niveau national.

Dans ce contexte extrêmement anxiogène pour les personnels des IUFM et les enseignants qui participent à la mise en place des ESPE, le gouvernement choisit, en outre, de ne divulguer ses arbitrages qu'au dernier moment (sujets « 0 » des futurs concours mi-avril, envoi de circulaires après compilation des pré-projets des établissements ...). Il est donc acquis que les ESPE qui devraient voir le jour le 1^{er} septembre prochain n'auront que des statuts provisoires, les contenus des enseignements de masters, quant à eux, ne pourront être validés qu'en juin ou juillet. Dans ces conditions, on ne peut que constater que la mise en oeuvre réelle de cette réforme à la date prévue est fortement compromise et que la revendication de « report de la réforme » ou de « moratoire » s'impose. Les conditions d'urgence imposées ne pourront avoir comme conséquence que l'édification d'un projet bancal qui ne répond aucunement aux enjeux d'une refondation de la politique éducative.

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNESup, Rouen.

Face au dialogue anti-social, imposons la parole commune !

Ça y est, la France est officiellement en récession ! Les licenciés, précaires et chômeurs sont heureux de l'apprendre, ils ne s'en doutaient pas !

En tout cas, pour certains, c'est une bonne nouvelle : ça offre un nouvel alibi pour le Medef, le gouvernement et la commission européenne, pour marteler au(x) peuple(s) que de nouvelles mesures d'austérité doivent être imposées ! Quelques heures avant l'arrivée de Hollande à Bruxelles, José Manuel Barroso s'est empressé de le rappeler : « *La France doit proposer un programme crédible de réformes* ». Rien à ajouter : après la Grèce, l'Espagne ou le Portugal, la France devra passer sous le rouleau compresseur de l'austérité, et en premier lieu s'attaquer à son système de retraites ...

Nouvelles attaques sur nos retraites

Hollande a choisi le cadre d'une conférence sociale avec le patronat et les organisations syndicales, pour réformer les retraites.

Déjà, le gouvernement annonce la couleur : allongement de la durée de cotisation à 44 annuités pour toucher une pension complète ; fin de l'indexation des pensions sur l'inflation ; augmentation de la CSG pour les retraités de 6,6 à 7,5% ...

Depuis le temps que les réformes passent, on sait bien que l'allongement de la durée de cotisation (de 37,5 à 41,5 en 2015) et la baisse des pensions ne sauvent en rien nos retraites, mais ne font qu'alimenter les fonds de pension et autres pensions privées !

Tout est dit, mais rien n'est joué !

Les organisations syndicales doivent refuser de se laisser embarquer dans cette mascarade de dialogue social. On a vu ce que cela a donné pour l'Accord National Interprofessionnel : la destruction du droit du travail et la flexibilité généralisée ! La FSU ne doit pas accepter de rentrer dans ce jeu pipé d'avance par le Medef !

Face à cette attaque frontale du patronat contre les salariés, doit se construire une contre-offensive forte, large et unie ! Ce n'est pas dans les salons que nos droits seront défendus ! C'est dans le cadre d'une lutte commune fondée sur des revendications solides et claires (comme le retour aux 37,5 annuités) que nous saurons créer le rapport de force pour conserver notre système par répartition !

On pourrait peut-être demander une petite aide financière aux banques que nos impôts ont réalimenté suite à leurs jeux boursiers, à Cahuzac ou Guéant ou encore aux entreprises qui font du profit !

Clémence GELIN, Collège G. Courbet, Gonfreville l'Orcher.

POUR NOUS
CONTACTER

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
ROUEN : annedesj@orange.fr
27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr
PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr
EVREUX : jp.pallois@voila.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

Rentrée ? La même, en pire...

« Le changement, c'est maintenant »... Un an plus tard, on peine à voir ce qui a changé à l'école. Au primaire, les postes attribués au titre du « plus de maîtres que de classes » ne sont pas assez nombreux pour que l'on voie la différence sur le terrain ; en revanche, la réforme des rythmes va s'appliquer dans la plus grande confusion et entraîner une pénibilité pour les collègues comme pour les enfants...

Même chose dans le second degré où les conditions de travail sont toujours aussi dégradées (postes à cheval, effectifs pléthoriques). Quant aux nouveaux profs, bienvenue à eux ! L'entrée dans le métier sera encore chaotique, certains stagiaires auront un service presque complet à effectuer (et donc une formation à minima), et les autres, admissibles en juin, seront sous CDD jusqu'en juin prochain... On n'arrête pas le progrès en matière de précarité.

Question moyens, la situation ne s'arrangera pas non plus dans les vies scolaires dans lesquelles de nombreux emplois d'assistants pédagogiques et d'éducation (2000 en tout) sont supprimés. Il est vrai que les moyens, ça coûte, dans un contexte de crise ; en revanche, ce qui ne coûterait rien, ce serait de rompre avec la politique éducative libérale : or, qu'en est-il du dispositif Eclair, par exemple, ou encore du LPC ? Quelle évolution en lycée où la réforme Chatel est contestée ? Quel avenir pour les contrats d'objectifs, les injonctions, les pressions hiérarchiques, tout ce qui fait la gouvernance ? Eh bien, même cela, Peillon s'est refusé à le faire!

L'école capitaliste est toujours en place, le ministre n'a rien remis en cause et poursuit l'entreprise libérale... Pour ce qui est du changement, l'école a hérité de la morale laïque et de la vision entrepreneuriale dès la 6ème. « Priorité à l'éducation », a dit Peillon ? Ne laissons pas faire et imposons, en résistant et en luttant au quotidien, un véritable changement pour l'école.

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

Carte scolaire 1^{er} degré = jeu de dupes ?
Petite leçon de calcul : +31-45-13-9= ??

Au départ, ça commençait bien : + 41 postes pour l'académie de Rouen, 31 en Seine Maritime et 10 pour l'Eure (rappel : - 130 l'an dernier). **Mais** nous avons appris lors du groupe de travail que 135 lauréats au(x) concours travailleraient 8h par semaine dans les écoles et seraient donc considérés comme contractuels à la rentrée 2013 (vive le changement), cela impacte donc le plafond d'emploi de 45 ETP (équivalent temps plein) **et** que les postes des dispositifs de scolarisation des moins de 3 ans (9 créations en Seine Maritime) et « plus de maîtres que de classes » (13 créations en Seine Maritime) faisaient partie de ces 31 postes créés pour la rentrée 2013. Donc, finalement, le solde « carte scolaire » pour le 76 dans le premier degré c'est 50 fermetures de classes / 24 ouvertures / 24 fermetures de postes de brigades départementales (remplacements longs). Le changement ne se fera pas sentir beaucoup dans les écoles dont les classes resteront chargées, voire surchargées en 2013/2014.

L'ASH en dépit de ses difficultés, voit très peu d'évolution pour cette rentrée. Dans les RASED, les transferts de postes habillent Pierre, déshabillent Paul et beaucoup de collègues se découragent de ne pas pouvoir faire leur métier dans de bonnes conditions.

Lise CRAMOYSAN, Ecole maternelle Paul Langevin, Le Havre.

Le Valls de la honte !

Trois Roms sont morts à Lyon dans l'incendie de leur « hébergement » mais le ministre de l'intérieur persiste : « les évacuations de camps de Roms continueront » et cela « au nom de la sécurité des familles... ». Hortefeux et Guéant n'auraient pas mieux fait dans le cynisme ! L'évacuation, c'est ce que risque, depuis la décision du tribunal le 14 mai, la centaine de Roms (parmi eux 40 enfants) installés depuis plusieurs mois dans un terrain vague au Havre. Cette décision est en totale contradiction avec la circulaire du 26 août 2012 qui interdit toute expulsion sans proposition d'hébergement et de scolarisation pour les enfants. Depuis plusieurs semaines, le camp est mis « sous protection » par les membres d'associations comme Resf, la LDH, Amnesty international, l'Asheti, le collectif « hébergement d'urgence »... Un premier rassemblement de soutien a eu lieu devant le « camp » des Roms le 1er mai mais il faut poursuivre les actions car des hommes, des femmes et des enfants, sous la menace d'une expulsion, continuent de « vivre » sans eau courante et sans conditions minimales d'hygiène... Comble du cynisme, les éducateur-es qui interviennent quotidiennement auprès des familles vont être licenciés à la fin du mois ! Plus que jamais la solidarité doit se renforcer pour faire échec à la politique du gouvernement.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.



**Journées d'Études
de l'École Émancipée
2013**

**Réservez votre calendrier
pour les JEEE ! 7, 8, 9 juillet**

- accueil dès le samedi 6 juillet vers 18h00 (avec buffet pour le repas du soir).
- début des JEEE : le dimanche 7 juillet à 9h00
- fin des JEEE : le mardi 9 juillet à 16h30.

AU PROGRAMME :

- le financement de la protection sociale
- l'Europe et la crise
- la transition écologique
- un retour sur les "fondamentaux" de l'École Émancipée à l'aune de la situation actuelle...
- l'assemblée générale statutaire des "Amis de l'École émancipée"
- des travaux de commissions "thématiques"
- et bien sûr la soirée festive

A votre agenda !

POUR S'INSCRIRE : <alain.ponvert@orange.fr>

www.ecoleemancipee.org